

**19/04/2024 – Réunion du
Conseil Municipal le 25 avril
2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le *Judi 25 Avril 2024 à 19 h – Salle des fêtes*

Fait à HASNON, le 18 Avril 2024



Le Maire,

André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- APPROBATION DU PV DE LA REUNION DE CONSEIL DU 4 Avril 2024
- AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N° 1 DU PLU_i DE LA PORTE DU HAINAUT
- BAUX DE CHASSE – PARCELLE AP 18
- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : INFORMATIONS

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

**16/04/2024 – Festival du
Printemps 2024**

HASNON



Nord

le Département est là



Les sourires
de Grand Bray



Festival du Printemps

ET BROCANTE

en collaboration avec l'association **les sourires de Grand-Bray**

sur la place Zamenhof
(de Grand-Bray)

HASNON

DIMANCHE 21 AVRIL 2024 - de 8H à 16H

Ateliers gratuits pour les enfants

Concours des vélos fleuris

Présence de producteurs

Buvette et restauration sur place

Spectacle "Olivier, le petit jardinier" à 11h et à 14h

Distribution de crayons de couleur



**16/04/2024 – Inscriptions au
centre de loisirs estival
2024**

CENTRE DE

Loisirs



HASNON



du 8 juillet
au 31 juillet
2024

ACTIVITÉS
ET SORTIES VARIÉES



Le Nord
fait ses Jeux !

du lundi au vendredi
de 9h à 17h



3/15
ANS



INSCRIPTIONS à partir du 22/04
sur la plateforme cantine/garderie
ou en Mairie d'Hasnon jusqu'au 14 juin

Brevet de Natation des enfants de 6 ans et plus à fournir.



<https://hasnon.reservations-en-ligne.fr/>

**16/04/2024 – Inscription à la
colonie de vacances 2024**

HASNON



TALMONT SAINT-HILAIRE *Vendée*



SÉJOUR
DU 15 AU 21 JUILLET
2024

 **Places limitées**

Merci de fournir
le Brevet de Natation
à l'inscription

10/15
ANS

Inscriptions en Mairie d'Hasnon
à partir du 22 avril 2024

**06/04/2024 – Informations
CPAM**



**05/04/2024 – Sortie au Musée
Grévin**

Sortie au

MUSÉE GRÉVIN

dimanche 12 mai 2024

proposée par le CCAS d'Hasnon

HASNON



Ouvert
à tout âge

de 5 à 15€
en fonction de votre
quotient familial

PROGRAMME

Départ à 7h d'Hasnon, rendez-vous devant la Salle des Fêtes, rue Jean Jaurès.

Arrivée à Paris à 10h30 pour la visite du musée Grévin

Déjeuner et après-midi libres

Départ à 17h de Paris pour un retour sur Hasnon à 20h30.

Inscriptions en mairie avec votre attestation CAF de quotient familial.

PLACES LIMITÉES et réservées aux hasnonais.

**04/04/2024 – Paris Roubaix
Juniors le 7 avril**

PARIS – ROUBAIX Juniors

dimanche 7 avril 2024



**A la demande du commissariat de
Police, aucun véhicule ne pourra
être stationné dans les rues
et trottoirs de 8h à 14h30 :**

rue Marcel Sembat, rue Jules Guesde,
rue Olivier Deguise et route Nationale

**Sous peine de mise
en fourrière**

Merci pour votre compréhension

| |
|----------------------|
| DEPARTEMENT |
| NORD |
| CANTON |
| ST AMAND RIVE DROITE |
| COMMUNE |
| HASNON |

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
ARRÊTÉ DU MAIRE

N 2023/102

Nous, Maire de la Commune d'HASNON,

Vu l'article L22.12.1 du Code des Collectivités territoriales concernant les pouvoirs de police du Maire

Considérant qu'à l'occasion du passage du « *Paris Roubaix Juniors* » le **Dimanche 7 Avril 2024**,

Il y a lieu de prendre toutes mesures en vue de préserver la sécurité publique,

ARRETONS

- Article 1er :** Le Dimanche 7 Avril 2024, le « *Le Paris Roubaix Juniors* » est autorisé à circuler dans la commune d'HASNON selon les dispositions suivantes.
- Article 2 :** Venant de MILLONFOSSE, la course empruntera l'itinéraire suivant : Le CD 953, rue Olivier Deguise, rue Jules Guesdes, rue Marcel Sembat, direction HELESMES.
- Article 3 :** Le stationnement sera interdit sur le parcours du « *Paris Roubaix Juniors* » entre 8 h 00 et 14 h 30 et la circulation sera interdite durant le passage de la course.
- Article 4 :** Les services de Police, Gendarmerie, Pompiers et SMUR ne sont pas concernés à l'article 3.
- Article 5 :** La course cycliste sera encadrée par les forces de l'ordre et les organisateurs.
- Article 6 :** Les forces de l'ordre pourront procéder à l'enlèvement aux frais, risques et périls du propriétaire, de tout véhicule stationné hors des zones réservées à cet effet ou gênant la circulation.
- Article 7 :** Monsieur le Maire, Monsieur le Commissaire de Police de St Amand les Eaux sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HASNON, le 28 Décembre 2023
Le Maire,

André DESMEDT



**29/03/2024 – 200 ans ça se
fête ! Chants anniversaire
Julie-Victoire DAUBIÉ**

**28/03/2024 – Réunion du
Conseil Municipal le 4 avril
2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil municipal de la commune d'HASNON se réunira,
en séance (1) ORDINAIRE, le **Jeudi 4 Avril 2024 à 19 h – Salle des fêtes**

Fait à HASNON, le 28 Mars 2024



Le Maire,

André DESMEDT

OBJET DE LA REUNION (2)

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 25 Janvier 2024
- Subventions 2024
- Etat des taux d'imposition 2024
- Approbation du compte de gestion
- Approbation du compte administratif 2023
- Affectation des résultats du compte administratif
- Budget Primitif 2024
- Détermination du seuil d'amortissement
- Fonctionnement et recrutement CLSH
- Tarifs CLSH 2024
- CLSH / COLO : organisation et tarifs
- Approbation du rapport de la CLETC : réintégration de la commune d'Emerchicourt
- Baux de chasse : modification d'attribution parcelle AP 18
- Agence de Développement et d'Urbanisme : informations
- Protection Sociale Complémentaire (Information / débat)

(1) Ordinaire ou extraordinaire.

(2) La mention de l'ordre du jour est obligatoire.

20/03/2024 – Fermeture du bureau de poste le vendredi 22 mars

La Poste vous informe que le bureau sera exceptionnellement fermé ce vendredi 22 mars.